long cours et au cabotage et sur les navires de poche naviguant en 2e et 3e zones ;

11° les étrangers remplissant les conditions exigées pour l'exemption des Français.

(Titulaires d'une solde d'activité dans l'armée française ou une armée alliée ;

Hommes d'un âge auquel les Français ne sont pas encore soumis aux obligations militaires ou en sont dégagés ;

Titulaires en vertu de la législation française ou de la législation d'un pays allié ou ex-allié d'une pension militaire d'invalidité ou d'une pension de victime civile de la guerre ;

Anciens engagés volontaires ou rengagés dans l'armée française ou une armée alliée ou ex-alliée ;

Pères de six enfants ;

Hommes d'un âge auquel les Français mobilisables sont renvoyés dans leurs foyers en raison de la démobilisation de leur classe ou de leurs charges de famille ;

Titulaires de la croix du combattant d'un pays allié ou ex-allié.)

* * *

**TOUS CEUX QUI NE PAIERONT PAS LES 15 0/0 PAIERONT 5 0/0**

Tous les hommes exemptés de la contribution de 15 0/0 et toutes les femmes sont passibles de la contribution nationale de 5 0/0.

### Comment seront perçues les contributions

Les 15 0/0 et les 5 0/0 seront, en même temps que l'impôt cédulaire sur le revenu, retenus chaque mois par l'employeur.

Pour faciliter la tâche des employeurs et débirentiers, il est établi trois séries de barèmes indiquant pour chaque sorte de paiement (journalier, hebdomadaire, décadaire, de quinzaine, mensuel ou semestriel) et suivant le nombre d'enfants à la charge du bénéficiaire des sommes imposables, le montant des retenues à effectuer au titre de la contribution nationale que de l'impôt. Ces barèmes seront fournis sous peu par les services de l'administration.

### Comment sont calculées les retenues de 15 0/0 et de 5 0/0

Le taux majoré de 15 0/0 ne porte que sur la fraction du montant net annuel du revenu imposable qui excède 7.000 francs.

Cet abattement à la base est augmenté

de 1.000 francs pour le premier enfant à charge ;

de 2.000 francs pour le deuxième enfant à charge ;

de 3.000 francs pour le troisième enfant à charge ;

de 4.000 francs pour le quatrième enfant à charge ;

de 5.000 francs pour le cinquième enfant à charge.

La fraction de revenu ainsi exonérée de l'application du taux majoré est taxée au taux normal de 5 0/0.

Dans les barèmes mis à la disposition des employeurs, la contribution nationale au taux de 15 0/0 a été calculée en tenant compte du fait que les abattements à la base, exonérés du taux de 15 0/0 doivent cependant être taxés au taux normal de 5 0/0.

En principe, le taux normal de 5 0/0 porte sur la totalité du revenu imposable si celui-ci dépasse 7.000 francs lorsque le bénéficiaire a moins de deux enfants à sa charge, 8.000 francs lorsque le contribuable a deux enfants à sa charge, 11.000 francs lorsqu'il a trois enfants à sa charge, et ainsi de suite, en augmentant de 2.000 frs par enfant à charge.

Par dérogation à la règle générale qui précède, les traitements, salaires et pensions ne dépassant pas 10.000 frs par an ne sont taxés que sur la fraction de leur montant qui excède 7.000 francs.

### Pour obtenir la carte jaune d'ancien combattant

La Carte du Combattant, créée par l'article 101 de la loi de Finances du 19 décembre 1926 est attribuée à toutes les personnes qui justifient de la qualité du combattant définie par un décret qui — avec les tableaux annexés — a été publié au « Journal officiel » du 3 juillet 1930.

Une carte jaune du modèle déterminé par l'arrêté du 3 juillet 1933 est nécessaire pour obtenir le dégrèvement de la taxe de 15 %.

En principe, cette carte n'est valable que pour cinq années à dater du jour de son établissement (arrêté du 3 juillet 1933 mais, à titre exceptionnel, seront valables jusqu'au 31 juillet 1940, les cartes jaunes du modèle 1933 ayant plus de cinq ans de date (arrêté du 24 mai 1939).

### Pour remplacer les cartes vertes

Pour remplacer les cartes vertes qui sont toutes périmées par des cartes jaunes du modèle 1933, les anciens combattants doivent se procurer une formule de renouvellement à l'Office départemental qui leur a délivré leur carte, la remplir et la retourner à l'Office avec deux photographies.

Dans tous les cas, les cartes jaunes sont remises aux titulaires par l'intermédiaire de leur mairie.

Un grand nombre d'anciens combattants demandent actuellement la carte jaune modèle 1933. Il en résulte un grand embouteillage dans les bureaux militaires et dans les Offices départementaux. Un délai assez grand est donc à prévoir avant réception de la carte.

### Pour ceux qui n'ont jamais eu de carte

Les anciens combattants qui n'ont jamais obtenu de cartes doivent la demander d'abord à l'autorité militaire dont ils relèvent.

Ceux qui sont actuellement sous les drapeaux doivent s'adresser à leurs chefs de corps. Ceux qui ont été mobilisés au début de cette guerre et renvoyés provisoirement dans leurs foyers doivent obtenir du commandant de leur dépôt démobilisateur.

Tous ces anciens soldats recevront un certificat provisoire qu'ils feront transformer en carte par l'Office départemental des combattants de leur domicile en y joignant deux photographies d'identité.

### MARCHÉ DE NEW-YORK

New-York, 6 janvier. — Voici quelques cours de clôture :

Anaconda, 29 7/8; Canadian Pacific, 5 3/8; Général Electric, 40 3/8; Général Motors, 54 3/8; Radio Corporation, 5 3/4; Standard Oil New-Jersey, 46; U.S. Steel, 65 1/4.

# Les opérations militaires

*La journée de vendredi et la nuit de vendredi à samedi ont été particulièrement calmes.*

*Sur terre, à part l'activité habituelle des patrouilles et quelques tirs d'artillerie un peu plus forts dans la région d'Apach, on ne peut signaler que la rencontre d'un détachement de ravitaillement français avec une patrouille allemande, entre la ligne des avant-postes et les positions principales françaises.*

*On sait que les postes de surveillance français sont situés quelquefois assez en avant des positions principales et sont soutenus isolés « dans la nature ». Il arrive que des patrouilles allemandes parviennent à se glisser entre les postes et les premières positions. Tel a été le cas hier.*

*Le petit détachement de ravitaillement français a fait face à l'attaque de la patrouille allemande, qui a été repoussée à coups de fusil.*

*Dans l'air, l'activité a été presque nulle. L'aviation allemande s'est livrée à deux reconnaissances profondes au-dessous des régions de l'Est et du Nord de la France. Dans le deuxième cas, les appareils allemands ont survolé le territoire belge à l'aller comme au retour.*

*S'il semble que sur le terrain diplomatique, le Reich recommence à faire une certaine pression sur les neutres, on n'a enregistré aucune modification du dispositif général des troupes allemandes.*

## "Un Reich, un führer, un plat" tel est le nouveau slogan que répètent les Allemands

Amsterdam, 6 janvier. — Pour les revenus supérieurs à cinq cents marks par mois, en Allemagne, il n'est pas rare que les impôts atteignent 65 pour cent. Des mesures ont été prises pour que ce taux d'imposition ne soit pas dépassé, mais les cotisations diverses que le contribuable doit verser au titre de secours d'hiver réduisent encore ce revenu. On cite des cas où, pour un revenu mensuel de mille marks, l'intéressé ne touche guère que trois cents marks, le reste étant absorbé par les impôts et les cotisations.

Dans sa recherche fébrile de nouveaux moyens financiers, le troisième Reich ne peut guère envisager d'impôts directs nouveaux, la limite extrême étant déjà atteinte. Les efforts tendent maintenant à favoriser l'épargne.

Chaque fois que les dirigeants nazis se heurtent à de nouvelles difficultés, ils recourent à une concentration des pouvoirs. Cela explique la récente extension des pouvoirs économiques accordés au maréchal Goering.

De tous côtés, on signale les retards croissants dans les arrivages de charbons, de pommes de terre, de minerais. Pourtant, la presse nazie affirme que rien ne manque. Les magasins de détail doivent rester ouverts, même s'ils n'ont rien à vendre. En fait, les dirigeants hitlériens semblent envisager une collectivisation totale de la distribution des biens consommables, à l'aide de cantines, de soupes populaires, de magasins centralisés, etc.

Dans les grandes villes industrielles, se multiplient les cuisines pouvant nourrir jusqu'à 30 000 personnes. Le peuple allemand commence à paraphraser ironiquement le slogan : « Un reich, un peuple, un führer », en « Un reich, un führer, un plat ! »

# *La guerre maritime*

## La Suède proteste contre le torpillage de ses bateaux, auprès de Moscou

Moscou, 6 janvier — Le ministre de Suède à Moscou a fait une démarche auprès du gouvernement soviétique pour protester contre les torpillages répétés de bateaux suédois, effectués dans le golfe de Bothnie, par les sous-marins soviétiques. Il a aussi demandé qu'une enquête officielle fût faite sur le torpillage d'un bateau coulé vendredi.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 282; à terme sur janvier, 187; mars, 191; mai, 195; juillet, 198; septembre, 202; novembre et décembre, incotés; janvier 1941, 200.

Ventes: 4.050 tonnes.

# EN FINLANDE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

### Six cent mille Russes participeraient à la guerre de Finlande

Helsinki, 6 janvier. — Les effectifs russes sur le front de Finlande sont évalués, de bonne source finnoise, à environ cinq à six cent mille hommes. La plus grande partie de ces troupes se trouve dans l'isthme de Carélie.

### Les Russes entraînent des troupes en Sibérie

Le journal hollandais « Telegraaf » apprend de Moscou que dans la région militaire de Sibérie, de forts contingents de troupes russes subissent actuellement un entraînement spécial. Les hommes couchent par un froid de 50 à 60 degrés au-dessous de zéro dans de petites tentes chauffées par des poêles en fer. La hauteur de neige dans cette région atteint un mètre et demi et les troupes doivent, en complet équipement, parcourir à skis de longues distances.

Ces troupes seraient destinées à être employées dans la guerre de Finlande.

### L'aide à la Finlande

Le premier contingent de cinq cents volontaires norvégiens est parti pour la Finlande. Samedi, jour de fête en Suède, cent mille ouvriers suédois ont travaillé bénévolement pour les œuvres de secours à la Finlande. On calcule que cette journée produira environ deux millions de couronnes.

Les deux ambulances de la section sanitaire automobile féminine française, qui avaient été récemment expédiées en Finlande, sont arrivées à destination sans incident. Les conductrices chargées de la réception de ces ambulances sont arrivées elles aussi et leurs co-équipières les rejoindront incessamment.

## "Nos frontières sont éternelles, contre l'union des forces roumaines tout ennemi se briserait"

### a proclamé le roi Carol dans une ville proche de l'U.R.S.S.

Bucarest, 6 janvier. — Le roi Carol a poursuivi la visite des frontières roumaines. Il a participé aux fêtes de l'Epiphanie à Chisinau, capitale de la Bessarabie, à quelques kilomètres de l'U.R.S.S.

Après avoir passé en revue les troupes de la frontière, le roi a prononcé une énergique allocution. Il a souligné la confiance de la Roumanie dans son destin et proclamé : « Nos frontières sont éternelles. Contre l'union des forces roumaines tout ennemi se briserait. »

Autour du souverain, son fils, le voïvode Michel, les membres du gouvernement, les autorités civiles et militaires, ont assisté à un office solennel à la cathédrale orthodoxe. Ensuite, le roi lança dans l'eau, devant la cathédrale, la croix de bois traditionnelle.

Outre les troupes, vingt-cinq mille paysans participèrent à un défilé. Les maires de Bessarabie défilèrent en uniformes du front de la renaissance nationale.

Le général du 3e corps d'armée, soulignant l'union de l'armée et de la nation, proclama :

« Nous écraserons toute tentative dirigée contre nos frontières. »

## EN FRANCE

### *M. Lebrun a reçu Mgr Valerio Valeri*

Paris, 6 janvier. — Le président de la République a reçu samedi après-midi le nonce apostolique, Mgr Valerio Valeri, rentré de Rome le matin, et venu lui présenter les vœux des membres du corps diplomatique accrédité à Paris.

### *L'agissante amitié de nos amis d'Argentine*

Paris, 6 janvier. — Le Comité argentin en France de secours aux victimes de la guerre a remis au gouvernement français, au nom du comité « Pro Francia », dont le siège est à Buenos-Aires, et sur le produit de souscriptions recueillies en Argentine, dix mille couvertures de laine qui seront distribuées aux formations militaires du front.

Les deux comités, en étroite collaboration, ont commandé vingt et une ambulances automobiles destinées au service de santé militaire, et procèdent à l'équipement de l'hôpital complémentaire de la fondation argentine de la Cité universitaire.

M. Daladier a adressé personnellement, à ces deux comités, les remerciements du gouvernement de la République.

# La Hollande affirme sa résolution de se défendre avec acharnement contre toute agression

La Haye, 6 janvier. — Le service de presse du gouvernement communique ce qui suit :

« Depuis quelque temps, certains organes de la presse étrangère publient des informations tendancieuses relatives à la Hollande, faisant notamment naître le doute sur la résolution de la Hollande de se défendre par tous les moyens dont elle dispose contre toute agression étrangère.

» A ce sujet, il nous incombe de déclarer, une fois de plus, afin d'écarter toute équivoque, que l'intégrité de la Hollande ne peut pas faire l'objet de négociations et que tout agresseur du territoire néerlandais trouvera devant lui la résistance acharnée de nos armes, quel qu'soit le côté d'où viendrait l'agresseur. »

## EN ALLEMAGNE

### *Les échanges commerciaux avec la Russie sont entrés dans la voie de la réalisation*

Berlin, 6 janvier. — On affirme à Berlin, dans les milieux officieux, que les échanges commerciaux avec la Russie sont entrés dans la voie de la réalisation. Les fournitures portent surtout sur la nourriture pour les animaux, le blé et la viande de porc. Il semble que les importations allemandes en prévenance de l'U.R.S.S. se feront surtout par Stettin.

En ce qui concerne les transports par terre, on se heurte évidemment à la difficulté de la différence d'écartement des voies entre les chemins de fer russes et allemands. On essaie un système qui permet d'enlever les wagons de leurs essieux et de les transborder sur des essieux adaptés à un autre écartement.

L'ambassadeur spécial pour les affaires économiques, M. Ritter, est revenu de Moscou. Il y retournera vers le milieu de la semaine prochaine. M. Schnurre est toujours à Moscou.

## EN HOLLANDE

### *Les ouvriers frontaliers travaillant en Allemagne sont congédiés, car le Reich ne peut les payer en florins*

Amsterdam, 6 janvier. — A la suite de la protestation des ouvriers hollandais frontaliers congédiés par les usines allemandes incapables de payer en florins les deux tiers de leurs salaires, tous les ouvriers et techniciens néerlandais conservés pour la bonne marche des usines sont congédiés pour le 15 janvier.

Préalablement, le Reich avait demandé à la Hollande de porter en compte ces salaires sur le « clearing » germano-hollandais, ce que La Haye avait refusé.

## EN ITALIE

### *La campagne contre l'expansion communiste est toujours vive*

Rome, 6 janvier. — Si le communisme prétendait avancer vers une zone d'intérêt vital pour l'Europe et l'Italie, le fascisme saurait lui répondre efficacement, affirme M. Gayda dans le « Giornale d'Italia » à propos des questions qui font l'objet de l'entrevue Ciano-Csaki à Venise.

« L'Italie, écrit-il, n'a aucune intention agressive contre la Russie des Soviets, mais elle entend arrêter l'expansion du communisme et les menaces de tout genre que celui-ci fait peser sur la civilisation, sur l'ordre et le salut de l'Europe.

» Que la Russie des Soviets se tienne tranquille à l'intérieur de ses frontières, sur ses territoires vastes et riches qui offrent des possibilités illimitées de travail et de progrès, et l'Italie ne lui fera aucune opposition. »

### Un accord commercial franco-grec est signé

Paris, 6 janvier. — Le ministère du commerce annonce qu'un accord commercial franco-grec vient d'être signé. Les pourparlers se sont déroulés dans une atmosphère de cordiale sympathie.

— Le sous-marin de grande croisière « Luigi-Torelli » a été lancé à la Spézia en présence des autorités locales.

— Un violent incendie a ravagé les établissements industriels de Sesto San Giovanni, causant plus d'un million de lires de dégâts.

— M. Daladier a conféré samedi matin avec M. Louis Marin, député.

### *CHANGES A L'ÉTRANGER*

New-York. — Sru Paris, 223 1/4; cab. transf., 393 3/8; sur Bruxelles, 1674.

# Dernière Heure

## UN DÉMENTI

Paris, 6 janvier. — Interrogés au sujet de conditions préalables à des négociations de paix dont il était fait état samedi dans la presse italienne, les milieux autorisés français démentent qu'une communication officieuse ait été faite à ce sujet.

### On signale de fortes concentrations de troupes allemandes en face de Nimègue

Amsterdam, 6 janvier. — Pendant la période des fêtes de fin d'année des centaines de Hollandais voulant visiter leurs proches de la zone frontalière allemande ont été refoulés par les autorités policières du Reich. Le région allemande en face de Nimègue ressemble à un camp retranché et regorge de troupes de tous genres, surtout motorisées. On remarque, entre autres, la présence de formations récentes pourvues de canots d'acier à moteur, montés chacun par deux hommes, avec une mitrailleuse.

Les canaux hollandais étant gelés, le Rhin charriant des glaçons, l'emploi de ces bateaux est actuellement difficile; la menace n'en subsiste pas moins.

## LE SPORT A L'ARMÉE

Paris, 6 janvier. — Le Service de lecture, arts et loisirs aux armées, créé par décret en date du 21 novembre 1939, et dont la première initiative a permis, au moment des fêtes de Noël, l'envoi au front de plus de 600.000 colis et cadeaux de toute nature, vient, afin de pouvoir répondre à tous les besoins récréatifs des armées, de s'adjoindre une section « Sports » dont l'activité sera certainement appréciée par les soldats du front. Le service, ainsi élargi, vient d'être rattaché, en tant que service annexe, aux œuvres d'entr'aide dans l'armée du ministère de la guerre, ce qui lui permettra d'intensifier son action.

Les différentes branches du service fonctionnent aux adresses suivantes :

Pour la correspondance et les contacts personnels : à la délégation générale du service, direction générale des Beaux-Arts, palais de Chaillot, Paris (XVIIe).

Pour les dons en espèces : au trésorier général du service Lecture, arts, loisirs et sports aux armées, bureau des œuvres d'entr'aide dans l'armée, ministère de la défense nationale et de la guerre, 231, boulevard Saint-Germain, Paris (C. Ch. postal, Paris 2370 53).

Pour les dons en nature : service de Lecture, arts, loisirs et sports aux armées, centre des dons d'Arcueil, avenue du Docteur-Durand, 141, à Arcueil (Seine).

### Un nouvel horaire de certaines émissions de la radio française

Paris, 6 janvier. — Afin de répondre au désir exprimé par de nombreux auditeurs de la radio, un nouvel horaire des émissions vient d'être établi pour l'ensemble des postes français, à l'exception de Radio-Paris.

Ce horaire entrera en usage à dater du lundi 8 janvier.

Les émissions en langues étrangères seront regroupées à certaines heures de la soirée. Ce regroupement aura en même temps pour effet de dégager le milieu de la soirée et de permettre le libre déroulement des programmes de radiodiffusion qu'elles coupaient fréquemment.

Dans le même esprit, les émissions du centre d'information de 19 heures à 19 h. 15 et de 22 h. 30 à 22 h. 45 seront aussi regroupées en une émission unique, de 20 h. 30 à 21 h.

On y entendra, en particulier, des personnalités connues présenter les grands thèmes sur lesquels s'appuie la cause des Alliés. Cette série sera inaugurée par une causerie de M. Louis Madelin, de l'Académie française, sur les responsabilités de la guerre, et par une apostrophe de Me Moro-Giafferi : « Dimitrov, où êtes-vous ? »

Les émissions d'information de 6 heures 30, 8 heures 30, 12 heures 30, 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30 restent sans changement.

## Renseignements commerciaux

du 6 janvier 1940

### COTONS

| | New-Orléans | | New-York | |
|---|---|---|---|---|
| Terme | Préc. | Jour | Préc. | Jour |
| Disponible .. | 11.09 | 11.15 | 11.29 | 11.46 |
| Janvier ..... | 11.17 | 11.22 | 11.04 | 11.22 |
| Février ..... | —.— | —.— | 11.00 | 11.19 |
| Mars ..... | 11.09 | 11.15 | 11.00 | 11.20 |
| Avril ..... | —.— | —.— | 10.83 | 10.99 |
| Mai ..... | 10.81 | 10.88 | 10.72 | 10.84 |
| Juin ..... | —.— | —.— | 10.53 | 10.65 |
| Juillet ..... | 10.48 | 10.54 | 10.35 | 10.50 |
| Août ..... | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Septembre .. | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Octobre .... | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Novembre .. | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Décembre .. | —.— | —.— | —.— | —.— |

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique : nulles; aux ports du Golfe : 19.000; aux ports du Pacifique; nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne: 13.000; France et Continent: nulles; Japon et Chine: nulles.

Londres. — Sur Paris, 176.50; sur Bruxelles, 23.875; esc. hors banque, 1 1/8 à 1 3/16; prêt à court terme, 0 3/4.

# CARNET

### Fiançailles

— Mme Michel Barbieux-Derchis, Mme Joseph Cordonnier-Barbieux sont heureuses de vous annoncer les fiançailles de leur petit-fils et fils Pierre (aux armées), avec Mlle Elisabeth Masqueller.

14, rue Davaine - 23, rue Thiers, St-Amand-les-Eaux (Nord).

31 décembre 1939.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean Masqueller, Chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre, et Mme, née Lepers, sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fille Elisabeth avec M. Pierre Cordonnier (aux armées).

46, rue de Lannoy, Willems (Nd).

31 décembre 1939.

Le présent avis tient lieu de faire-part. 62883

### Nécrologie

— On annonce la mort survenue à Fretin, à l'âge de 71 ans, de Mme Louis Delannoy, née Rosa Dujardin.

La défunte était la femme de M. Louis Delannoy, chef de division à la Préfecture du Nord, à qui nous présentons nos sentiments de condoléance.

— Maurice VERPOORT, Bijoutier, anciennement 116, rue de la Gare, Roubaix, présente ses vœux les meilleurs à sa fidèle clientèle ; il l'avertit que sa maison est transférée 6, Place de la Gare, Roubaix, où elle trouvera, comme par le passé, les dernières nouveautés et modèles exclusifs en Joaillerie, Perles, Montres et Bijoux. Elle sera toujours servie avec une loyauté absolue. 031

# Il y a vingt-cinq ans

**Jeudi 7 janvier 1939.**

*La fête du roi de Bavière est célébrée au château habité par le kronprinz Ruprecht, à La Madeleine, sur le nouveau boulevard : revue des troupes, messe solennelle, distribution de friandises, illuminations.*

*Combat aérien au-dessus de nos villes entre avions alliés et allemands, sans résultat.*

*Des évacués de Lompret sont logés à Roubaix, dans les cinémas.*

### Un enfant est tué sur le chemin de fer à Grenay

Le petit Emery Tourret huit ans, dont les parents demeurent cité 11, s'amusait sur la voie ferrée de la compagnie des mines de Béthune, à proximité de la fosse n° 1, et était monté sur le tampon d'un wagon. Soudain, celui-ci se mit en marche et l'enfant, qui était resté accroché au tampon, fut traîné sur plus de 250 mètres.

Quand on le releva, il avait cessé de vivre; il avait le crâne fracturé par suite de nombreux chocs sur les traverses.

### Une camionnette écrase un mineur père de cinq enfants, à Flers-en-Escrebieux

Stanislas Mikolajeczak, 43 ans, mineur, père de cinq enfants en bas âge, demeurant à Flers-en-Escrebieux, rentrait chez lui à vélo, quand il fut dépassé par trois camions-autos. Le dernier de ces voitures dérapa, fit un tête-à-queue et projeta le mineur dans un fossé bordant la route. Quant à l'infortuné cycliste fut retiré de l'eau et de la boue. Il avait cessé de vivre.

Les deux voitures dérapèrent à la suite du choc et celle de M. D'Hulst fut projetée onze mètres plus loin.

Blessé à la tête, M. Fources a reçu des soins de M. le docteur Gaillet. Un constat a été dressé par Me Gaillard, huissier à Roubaix.

LA DISTRIBUTION DES BONS D'ESSENCE valables pour janvier continuera demain lundi 8, dans la salle du musée Weerts, à la mairie (bâtiment central) pour les personnes dont le nom commence par : Q, R et S, de 9 h. à 11 h. 30; T et Va à Ver, de 14 h. à 17 h.

Les personnes dont les noms commencent par les lettres W, X, Y et Z recevront leurs bons à partir de mardi matin, à 9 h.

La présentation du permis M.A.B. est toujours obligatoire, de même que la procuration pour les personnes délégées par les titulaires.

En outre, les chefs d'entreprises doivent fournir toutes justifications relatives au kilométrage mensuel moyen, aux détails visant les véhicules en circulation et le nom des conducteurs de ces véhicules.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX (groupe Mauret). — Une permanence aura lieu le dimanche 7 janvier, de 11 h. à 12 h., au café Châteaubriand. Tout jardinier qui n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

AUX COMBATTANTS BELGES. — Ce dimanche 7, permanence au siège, 126, rue de la Gare (Brasserie des Orphéonistes), établissement de tous dossiers concernant les droits des anciens combattants, remise des cartes de chemins de fer périmées. Ceux qui sont nés dans le premier trimestre de 1895, voudront bien se présenter pour la rente afférente aux chevrons de front. Il est également rappelé que les adhérents ayant un fils ou gendre de mobilisé doivent se faire inscrire.

A seule fin d'éviter les frais de recouvrement par poste les membres sont priés de régler leur cotisation pour 1940.

AMICALE MARCELIN BERTHELOT (école du boulevard d'Halluin). — Ce dimanche 7, réunion de la commission à 10 h. à l'école.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX-TOURCOING. — Ce dimanche 7, de 10 h. à 11 h. 30, permanence, 67, rue des Fabricants.

AUX ARTISANS ET ARTISANES. — La permanence de l'Union des artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) est ouverte chaque semaine, 13, rue du Pays, le dimanche, de 11 h. à midi, lundi, de 9 h. à midi; mardi et samedi, de 14 h. à 15 h. pour tous renseignements concernant la législation artisanale.

GRANDE FANFARE. — Aujourd'hui dimanche, permanence de 11 à 13 h., 132, rue de Lannoy; tous renseignements.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Les répétitions ne reprendront qu'à partir du premier dimanche de février, à 10 h., 4, place d'Amiens. Un pressant appel est fait aux parents des membres mobilisés pour qu'ils fassent parvenir l'adresse de ces derniers: dernier délai fin de ce mois.

CHORALE DES MUTILES. — Ce dimanche 7, à 10 h., réunion générale.

Actionnaires et Coopérateurs de la BRASSERIE DE MONS-EN-BARŒUL, déposez avant le 31 janvier dans les Bureaux de votre Société, les tickets de bière en bouteilles, indispensable pour l'établissement des feuilles de ristournes :

A MONS-EN-BARŒUL ; à LILLE, 7, rue de l'Hôpital-Militaire, ou 43, rue Saint-Gabriel ; à ROUBAIX, 16 bis, rue du Général-Sarrail ; à LENS, 68, rue de l'Abattoir ; à HERIN, rue Auguste-Caron. 27999

# ROUBAIX

**Dimanche 7 janvier :**

**Aujourd'hui:** sainte Amélie; demain, saint Lucien.

**Soleil :** Lever, 7 h. 45; coucher, 16 h. 08.

**Lune:** Nouvelle le 9.

**Médecin de garde** (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de famille) Mlle Claire Pernet, 94, rue d'Inkermann. Tél.: 305.40).

**Pharmaciens de garde** (du samedi 6, à 19 h., au lundi 8, à 9 h.): MM Portier, 250, Grande-Rue, et Verhaeghe, 32, rue du Bois.

**Sapeurs-pompiers:** N° d'appel: 322.33.

**Caisse d'Epargne :** Caisse fermée.

**Œuvre de Saint-François-Régis** (mariages): à 10 h., 32, rue Richard-Lenoir.

**Bibliothèque pour tous,** 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à midi.

**Eglise Sainte-Bernadette:** à 10 h., bénédiction du maître-autel.

### Les Roubaisiens demandent la réouverture de la piscine

De nombreuses lettres nous parviennent nous demandant d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour que la piscine municipale soit rouverte.

Nous faisons écho, très volontiers, à ces demandes qui nous paraissent tout à fait légitimes, et nous voulons espérer que l'administration municipale ne manquera pas de les prendre en considération, la natation étant à la base de l'éducation physique. N'a-t-elle pas été rendue obligatoire dans les écoles publiques, et ne figure-t-elle pas parmi les épreuves du brevet de préparation militaire.

FILATURES DE LA REDOUTE
LAINES A TRICOTER. 900 coloris.

### Mlle Louise Fretin, institutrice à l'école maternelle Saint-Jean-Baptiste et Mlle Elodie Degeyter, à l'école Sainte-Claire, reçoivent la croix de l'enseignement chrétien

L'autorité épiscopale vient d'accorder la croix de l'enseignement chrétien à Mlles Louise Fretin et Elodie Degeyter.

Née à Roubaix en 1889, Mlle Louise Fretin entra dans l'enseignement libre en 1907, comme adjointe à l'école maternelle de Saint-Jean-Baptiste. Elle passa ensuite, en 1920, à la paroisse Saint-Joseph, mais, en 1923, elle fut de nouveau appelée dans la paroisse qui avait vu ses débuts et où, d'ailleurs, elle avait fait ses études.

Mlle Elodie Degeyter se dévoue depuis près de 25 ans à l'éducation des petits de l'école Sainte-Claire, rue de Wasquehal.

Toutes deux se dépensent sans compter auprès des enfants dont elles ont la charge et sont pour eux de vraies mamans.

Par leur dévouement inlassable et désintéressé, Mlles Fretin et Degeyter ont bien mérité la belle distinction qui vient de leur être accordée.

M. G. WARGNIER, Chirurgien-Dentiste, démobilisé, reprend ses consultations le 5 janvier, - 98 bis, Grande-Rue, Roubaix (Tél. 354.20). 27901

### Le conseil de revision de la classe 1940

Les jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1920, ainsi que les autres hommes inscrits sur les tableaux de la classe 1940, du canton de Roubaix-Nord, sont tenus de comparaître en personne devant le Conseil de révision le mardi 16 janvier 1940, à l'Hôtel de Ville de Roubaix, salle des adjudications (bâtiment central), dans l'ordre suivant :

Du n° 1 à 400 le matin à 8 h. 30 ; du n° 401 à la fin, l'après-midi à 14 heures 30.

Ils seront porteurs de la convocation qu'ils recevront à cet effet.

Ceux qui ne l'auraient pas reçue avant la date fixée pour la séance, sont invités à la réclamer à la Mairie, bureau militaire.

Il est rappelé aux conscrits que ceux qui ne se présentent pas devant le conseil de révision, sont déclarés « bons absents » service armé ». Le fait d'avoir été examinés par la commission médicale, ne les dispense pas de la présentation devant le conseil de révision.

Les jeunes gens qui portent des verres, doivent se présenter munis de leurs lunettes.

Les ajournés des classes 1938 et 1939 ne seront pas examinés par les conseils de révision de la classe 1940.

### Ne sortez pas vos poubelles le soir

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur le danger qu'il y a à sortir les poubelles le soir. Cette pratique est d'abord interdite par les règlements municipaux, et les délinquants s'exposent à des poursuites.

D'autre part, l'obscurité totale que nous subissons actuellement rend déjà la marche de ceux qui sont obligés de circuler le soir suffisamment pénible sans qu'on la complique encore par des obstacles imprévus et générateurs d'accidents dont les auteurs indirects pourraient être rendus responsables.

Si certaines personnes doivent s'absenter à l'heure du passage du service d'évacuage, il leur serait facile de s'entendre avec un voisin pour qu'il sorte les poubelles à ce moment.

Il suffira d'un peu de bon sens de la part de quelques-uns de nos concitoyens qui oublient encore et la prudence et l'arrêté municipal pour que, le soir, le piéton n'ait plus la hantise de heurter malencontreusement dans le noir, une poubelle indésirable.

### A la Caisse d'épargne

A dater de ce dimanche 7, les bureaux de la Caisse d'épargne de Roubaix seront fermés chaque dimanche, les services étant maintenant assurés ce jour-là dans les six succursales de Roubaix, c'est-à-dire : Lannoy, Croix, Wattrelos, Leers, Wasquehal, Hem.

### Un camion, tamponné par un tramway, se renverse sur la chaussée

Hier matin, vers 7 h. 30, un grand camion automobile, appartenant à la maison C.-J. Bernard, épiciers en gros, rue de Lannoy, 9, à Roubaix, chargé de 4.000 kilos de marchandises diverses remontait la rue Philippe-le-Bon, lorsqu'il fut violemment tamponné à l'aile gauche arrière par un tramway de la ligne C se dirigeant vers le Crétinier, et piloté par M. Désiré Desmettre.

La collision fut si brutale que le mastodonte, de onze mètres de long, se renversa sur la chaussée en face du café portant le N° 27 de la rue Daubenton. Inutile de dire que tout son chargement s'éparpilla sur le sol.

Un constat de l'accident, qui a causé des dégâts aux deux véhicules, a été dressé par Me Gaillard, huissier.

### Un automobiliste est blessé dans une collision

Samedi, vers 17 h., une collision s'est produite au carrefour formé par les rues Delesenne, du Pile et de Mons, entre un camion-automobile piloté par M. Julien Verlinde, 111, rue d'Arras, à Lille, au service de M. Paul Landoussy, 27, rue Wagram, à Lille et une automobile conduite par M. Oscar Fources, 137, cité Amédée-Prouvost à Wattrelos, au service de M. André D'Hulst, 16, rue Charles-Watine à Tourcoing.

Gog remplissait cependant son office quotidien et matutinal avec ponctualité.

Il descendait grave et rêveur les terrasses, juste à l'heure où son camarade le facteur passait sur la route en bas.

Gog rapportait à la maison le journal et quelquefois des lettres; c'était toujours ça. Il les montait jusqu'au cabinet de Valentat et se couchait à la porte, en attendant qu'on lui ouvrît; puis il les posait délicatement avec sa gueule sur le bureau, et il aboyait comme un sourd si l'on voulait y toucher.

— Mais, mon Gog, lui disait le valet de chambre, il faut bien que j'ouvre cette lettre, elle m'est adressée. Elle est de ton maître... Comment veux-tu que je sache quand il reviendra ?

Gog voyait bien qu'on lui donnait une explication et il laissait décacheter la lettre avec le chagrin de ne pas comprendre et la crainte d'avoir trop permis. Il allait se coucher morose, songeant à l'énorme distance qui le séparait de ces choses, pour lui inintelligibles.

Il était rare maintenant que, dans la journée, Gog n'allât point à Vautrancey causer un moment de l'absent avec Marcelle; leurs yeux se croisaient en se comprenant bien, car leurs cœurs étaient pleins de lui.

Gog s'approchait, ouvrant à demi ses paupières, l'oreille retombante comme les saules pleureurs du parc.

— Il est donc parti, le méchant ! disait Marcelle de Rochetaille, heureuse de pouvoir parler de lui avec familiarité.

Elle flattait Gog de la main ; il balançait sa queue doucement, mais sans expansion ; car, quelque amabilité qu'on lui fît, il ne pouvait y avoir pour lui de joie entière.

Certaines fois, Marcelle, par jeu, prenait la voix de Valentat ; elle forçait sa douce voix féminine et l'amenait vers les tons graves : « Gog, mon vieux Gog ». Alors le chien poussait une clameur intraduisible, un chaos d'abois bizarres, qui auraient mérité d'être des paroles.

On eût dit un effort pour parler, avec la douleur de ne pas le pouvoir.

Il essayait de traduire toute son impression dans une plainte étranglée. Et sait-on quelles demandes et quels lambeaux de pensées à jamais sans formules se heurtaient alors dans son humble cerveau ! Il se renversait comme s'il entendait une musique qui excitait ses nerfs. Dans l'impuissance de comprendre le mystère de cette imitation de la voix, il éclatait en traits d'une sorte de joie souffrante.

Et, quelque temps encore après, quand on le croyait apaisé, son gosier roulait des murmures; et tout à coup, dressant la tête, il poussait vers le ciel une plainte lacérée.

(A suivre).

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 7 janvier. — N° 29. *

# UNE ABSENTE

## par Paul MARROT

Valentat trouva sans peine, en se reportant à l'acte de décès de Jeanne Lavaud, la maison où elle était morte. Il se demandait, en se dirigeant vers la place Vintimille, par quels arguments il essayerait de convaincre Mme de Rochetaille de la nécessité d'un rapprochement et du retour.

Lui parler du chagrin persistant de M. de Rochetaille n'était peut-être pas le plus sûr moyen de la fléchir. Mais il n'évoquerait point, pensait-il, le souvenir d'Abel sans la toucher profondément.

Ce qui la déterminera tout à fait, ce sont les améliorations intro